



Droits aux Assedic ?

Par 16sined

Bonjour,

Je suis retraité de la RATP (Régime spécial).

Je travaille depuis 6 ans dans une petite entreprise du régime général.

Malheureusement, bien que j'ai été embauché en cdi, l'entreprise risque de déposer le bilan en fin d'année.

Ai-je le droit de toucher les assedic ?

Merci par avance.